



Communiqué

16 janvier 2019

Accord des partenaires obligataires et bancaires du Groupe pour ne pas mettre en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité des concours jusqu'au 29 mars 2019

A la suite de son communiqué en date du 16 octobre 2018, Alès Groupe poursuit ses discussions avec ses partenaires bancaires et obligataires, et annonce dans ce cadre avoir trouvé avec ses partenaires obligataires et prêteurs RCF ainsi que les principaux banquiers prêteurs de ses filiales, un accord de principe, sous réserve de formalisation, pour qu'ils ne mettent pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité des concours au moins jusqu'au 29 mars 2019.

Prochaines communications

- 14 février 2019 : chiffre d'affaires de l'exercice 2018

Profil

Le Groupe est présent sur le marché mondial des produits cosmétiques avec Lierac et Jowaé, des produits capillaires avec les marques Phyto, Kydra, Secret Professionnel, Subtil, et enfin sur le marché national de la distribution spécialisée auprès des professionnels de la coiffure. Il se différencie par un haut niveau d'exigence et de qualité, conjuguant naturalité, efficacité et plaisir.

L'action est cotée sur Euronext Growth, fait partie de l'indice « Euronext Family Business » et est éligible au PEA PME.

www.alesgroupe.com

Contacts Media

Alès Groupe :

Brunswick – Hugues Boëton (01 53 96 83 83 /alesgroupe@brunswickgroup.com)